https://pierrealainmillet.fr/explications-a-mes-collegues-socialistes



explications à mes collègues socialistes

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2011

Date de parution : 23 septembre 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Dans le dernier journal de la ville « Venissieux Singulier Pluriel », le groupe socialiste s'inquiète de la hausse du coût du chauffage, mais reprend de fausses informations sur les causes de cette hausse. En consultant les délibérations et interventions du conseil municipal, dans la présentation faite au conseil de transparence du réseau de chaleur, ou les documents diffusés aux usagers, il aurait pu éviter de grosses erreurs.

Le texte dit *« les usagers payent encore les investissements de la première chaudière bois détruite », et « Dalkia fait maintenant payer aux usagers les derniers travaux relatifs à la seconde chaufferie bois »* Cela peut donner l'impression que l'usager paie à la fois la chaufferie détruite et la chaufferie reconstruite. C'est bien sûr faux. Le terme « P4 » qui correspond à l'investissement avait été suspendu pendant les travaux, il a repris depuis que la chaufferie bois a été remise en service, ce qui nous garantit 40% du tarif au prix du bois et non pas du gaz ou du fuel. Ce P4 bois correspond à l'emprunt que la ville continue de payer et qui correspond au fait que nous produisons de la chaleur bois. Je ne peux pas laisser croire qu'on continue de payer quelque chose qui n'existe plus. De son coté, le coût de la reconstruction n'est payé ni par les usagers, ni par la ville. Il est financé par la SECV et sera reporté en 2014 sur le gestionnaire futur du réseau. D'ici là, la ville agit en justice pour que ce coût soit pris en charge par la société que l'expert a désigné comme responsable du préjudice. L'objectif de la majorité municipale est bien que ni les usagers, ni les contribuables ne soient les payeurs !

De même, ce texte écrit *« les usagers payent encore les coûts relatifs aux tests sur la graisse animale »* Je ne comprends pas du tout d'où vient cette information fausse. Personne ne l'a jamais évoqué en réunion. Pour être clair, rien dans les factures depuis au moins 2008 ne concerne les graisses animales !

Le texte poursuit *« les investissements réalisés ont inexorablement plombé la facture des Vénissians »* C'est tout le contraire ! La hausse inacceptable de 2010 vient pour un (petit) tiers de la rigueur de l'hiver, pour un (petit) tiers de l'absence de bois, et pour un gros tiers de la hausse du fuel. Sans aucun investissement, nous aurions pris de plein fouet la hausse du fuel, et sans poursuivre les investissements sur les énergies renouvelables dans le futur, nous risquons d'être confronté à la hausse du gaz ! Chacun peut le vérifier sur ses factures. Le coût des investissements en tenant compte de la nouvelle chaudière gaz représentent moins de 3€ par MWh, alors qu'ils nous permettent de gagner en septembre 2011, 50€ par MWh pour le bois par rapport au fuel (CHV) et près de 15€ pour le gaz ! On est donc clairement gagnant !

Et nous avons tout intérêt à ajouter de nouveaux investissements pour dépasser les 50% d'énergies renouvelables ce qui nous permettrait de bénéficier de la TVA à 5,5% sur l'énergie !

Le texte dit encore *« les bailleurs ont la possibilité d'agir en justiceâ€¦ »* C'est renversant ! J'ai dit à plusieurs reprises que la ville agissait en justice pour le coût de la reconstruction, et proposait aux bailleurs et syndics d'agir ensemble en justice pour le trop payé du au non fonctionnement du bois. Et chacun sait que pour l'instant, un seul bailleur a répondu positivement à la demande de la ville, la SACOVIV ! J'espère que les élus socialistes qui ont de l'influence sur les directions de l'OPAC du Rhône ou de Grand Lyon Habitat vont nous aider !

Le texte commente *« ce n'est pas notre vision du service public »* Je pense qu'au contraire, le service public doit se défendre quand des entreprises privées qui ont été payées par l'argent public sont responsables de préjudices qui pèsent sur les usagers et le service public ! L'action en justice est légitime et indispensable. J'espère que tous les élus de la majorité comme de l'opposition d'ailleurs, aideront la ville dans cette bataille qui concerne tous les Vénissians !

Le texte conclue *« il est probable que la compétence énergie et réseau de chaleur passe de la commune au Grand Lyon. Nous restons vigilants sur cette question »*

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

Nous sommes tous vigilants, car nous avons l'expérience d'autres compétences ou il est très difficile au citoyen de comprendre pourquoi telle ou telle rue ou trottoir est ou n'est pas entretenu, a quelle date nous aurons enfin un réseau très haut débit dans tous nos quartiersâ€¦ deux exemples de compétences du Grand Lyon pour lesquels les outils de transparence et de prise en compte des usagers sont insuffisants. C'est d'ailleurs la majorité du Grand Lyon qui vient de mettre en place un groupe de travail pour répondre à la grogne des habitants et des communes sur le mauvais état de trop de voirie et trottoirs !

Avec la participation de Jeff Ariagno pour le parti socialiste, la majorité municipale travaille avec le Grand Lyon, non pas pour que la compétence « passe » de la commune à la communauté, mais pour mettre en place une compétence partagée, qui permette au Grand Lyon ET à la commune d'agir. Car nous voulons agir et agir vite pour notre réseau de chaleur. Je suis convaincu que nous pouvons arriver à 60% d'énergies renouvelables avec une plus faible dépendance au gaz en 2014. Nous aurions alors un réseau exemplaire au plan environnemental et social. Nous pouvons le faire en synergie avec le Grand Lyon, et c'est ce pourquoi nous travaillons.

Tous ces éléments sont connus et publics. Je suis bien sûr disponible pour les expliquer en détail au groupe socialiste.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet